

## Monteur technicien télécom (H/F)

57300 AY SUR MOSELLE [Accéder à l'annonce en ligne](#) 

 Contrat de travail temporaire

 Temps plein

 Dès que possible

 Ouvert aux personnes en situation de handicap

 Durée : 6 mois

### L'entreprise

Notre client, une entreprise spécialisée dans l'énergie et les nouvelles technologies, est active dans la construction de réseaux électriques et de télécommunications. Elle appartient à un groupe qui compte plus de 600 agences, 3 écoles de formation et 3 cabinets de recrutement, avec un total de 3550 collaborateurs.

### Le poste

Sous la responsabilité du Conducteur de Travaux, vous aurez pour principales missions le déploiement d'antenne 5G :

- Poser en hauteur les antennes et leurs supports ;
- Poser les chemins de câbles, les fourreaux, tuyaux ou câbles ;
- Poser les connecteurs sur les câbles et réaliser l'étanchéité ;
- Raccorder les câbles et les divers équipements (antennes, baies, coffrets) au TGBT ;
- Réaliser les travaux dans le respect des règles et des procédures de l'entreprise et du client ;
- Appliquer les règles d'hygiène, prévention et sécurité.

Cette mission est en grands déplacements sur la semaine.

#### Rémunération

- Taux horaire : 12€ brut/heure mini et selon expériences
- Grands déplacements : 93€
- Paniers

#### Durée de la mission

18 mois avant mission pérenne au sein de l'entreprise

#### Périmètre d'intervention

Lorraine, Alsace, Franche Comté, Bourgogne

### Le profil recherché

De formation CAP/BEP/BAC PRO idéalement en Électrotechnique ou doté d'un cursus intégrant les réseaux de télécoms radio, vous avez une expérience réussie de 1 à 2 ans sur le poste de Monteur Télécom.

Vous êtes titulaire des formations :

- habilitation électrique H0V, B2V, BR
- habilitation travail en hauteur
- habilitation PEMP R486 A et B

Une habilitation vous manque ou l'une d'entre elles est périmée : Postuler et nous envisagerons un recyclage si votre candidature retient l'attention de notre client !

Le Permis B est requis pour utiliser le véhicule de service lors des déplacements.